VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

VENTE JUDICIAIRE.

Succession d'Edmond J. Hart.

No 45,308—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.—W. C. H. ROBINSON, Encanteur, Bureau, Bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI, le 4 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, Juge de la Cour Civile de District, daté le 15 janvier 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasins, Gaiennié, autrefois Bartholomew ou Clio, et Calliope, autrefois Duplantier, désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 18 juillet 1867, et mesurant quarante-deux pieds sept pouces de face à la rue Gaiennié, autrefois Bartholomew ou Clio, sur cent cinquante trois pieds onze pouces quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une solide résidence en briques, No 1727 rue Gaiennié, contenant vestibule, gaz, salon double, salle à manger, commodité domestique et plusieurs chambres à coucher bien situées. Grande cour sur le côté.

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges là dessus y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope [autrefois Duplantier], Camp, Gaiennié [autrefois Bartholomew], ou Clio et Magasins désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par L. Suigi, voyer, sous la date du 1er mars 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. T. Carr, alors un notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit:

Lot No 1 vingt-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Calliope, quatre vingt-dix sept pieds et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, cent sept pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du côté opposé et vingt-trois pieds sept pouces en largeur sur la ligne du fond; et le lot No 2 mesurant vingt-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Calliope, quatre-vingt-dix-sept pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1 quatre vingt-sept pieds quatre lignes sur la ligne du côté opposé et vingt-trois pieds sept pouces et une ligne en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistant en une grande bâtisse en briques à trois étages Nos 1118 et 1120 rue Calliope, contenant vestibule, gaz, salon, salle à manger, cuisine, etc., et plusieurs chambres à coucher.

Du neuf certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges là dessus y appartenant situés dans le sixième district de cette ville, qui était autrefois appelée ville de Jefferson, paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans cette partie communément appelée le faubourg Avart, et désignés comme lots Nos un à dix inclusivement, et seize à vingt-quatre inclusivement de l'îlet No 47, lequel est borné par les rues Perrier, Prytania, Valmont et Dufossat, d'après un plan de W. Fo sheg, voyer, déposé en l'étude de C. C. Lanreyore ou Ladreyère, autrefois un notaire en cette ville.

Les dits lots Nos un à dix inclusivement et le lot No 16 vingt-quatre mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Prytania, cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No vingt-deux mesurant dix-huit pieds de face sur la rue Prytania, vingt-huit pieds et deux pouces en largeur dans le fond, cent pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No vingt-et-un, et cent pieds huit pouces et trois lignes de profondeur et façade sur la rue Valmont; et le lot No vingt-trois mesurant trente pieds quatre pouces de face sur la rue Perrier, vingt huit pieds et deux pouces sur la ligne du fond, cent pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur et façade sur la rue Valmont, cent pieds de profondeur sur sa ligne de côté opposé.

Six certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits et privilèges là dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, qui était autrefois appelée Ville de Jefferson et dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat, dans cette partie communément appelée faubourg Avart et désignés comme lots Nos 5 à 10 inclusivement, de l'îlet borné par les rues Boudousquié, Pitt, Soniat et Dufossat sur un plan de W. Forsheg, voyer, déposé pour référence en l'étude de C. C. Lanreyore ou Ladreyère autrefois un notaire en cette ville.

Les lots No 5 et 6 ayant chacun une façade de 32 pieds; le lot No 7, 31 pied; et le lot No 8, 30 pieds sur la rue Pitt, sur 100 pi ds de profondeur à chacun entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues Pitt et Soniat; et les lots Nos 9 et 10 ayant chacun une façade de 31 pieds sur la rue Soniat, sur 100 pieds de profondeur.

Onze certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal Douane, David et Salomon et désignés par les Nos 1, 2, 3, 5 et 19 à 26 inclusivement sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1867. Les dits lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots Nos 19 et 20 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun 24 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue David sur 159 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et David.

Tout et en partie ces certains morceaux ou portions de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, occupenant ensemble ce qui est connu comme la Ferme Ste Lou s du défunt O. E. Hall et décrits comme suit:

1° Dix huit lots de terre formant tout l'îlet ou portion de terre désigné par le numéro quatre, borné par l'avenue Marigny, les rues Bruxelles, Treasure et Waraw et numérotés un à dix huit inclusivement.

2° Trois lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, comprenant la portion triangulaire de terre désignée par le No 5, laquelle est bornée par l'avenue Marigny les rues Trésor et Waraw et mesurant 205 pieds de face à la rue Trésor, 101 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Waraw et 229 pieds 8 pouces de face à l'avenue Marigny.

3° Dix-huit lots de terre, formant le tout de l'îlet ou portion de terre, désigné comme îlet No 3, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Bruxelles, Trésor et l'avenue Paris et étant numérotés de 1 à 18 inclusivement.

4° Vingt-huit lots de terre, formant le tout de l'îlet de terre numéroté 9, borné par les rues Treasure, Abondance, Bruxelles et l'avenue Paris, étant numérotés de 1 à 28 inclusivement.

5° Vingt-huit lots de terr, formant le tout de l'îlet de terre numéroté 8, borné par les rues Waraw, Bruxelles, Treasure et Abondance, étant numérotés de 1 à 28 inclusivement.

6° Vingt lots de terre formant le tout de l'îlet numéroté 6 bornés par les avenues London et Marigny et les rues Havane et Abondance étant numérotés de 1 à 20 inclusivement; lesquels dits plusieurs lots ou portions de terre, furent acquises par le dit défunt Edmond J. Hart, à la vente publique faite par le shérif de cette paroisse le 12 mai 1877.

Tout et en partie, les lots et portions de terre, ci-après décrits, situés dans le Troisième district de ce de la ville, étant un portion du morceau de terre connu comme le morceau Gentilly ou Vance et lesquels dits lots ou portions de terr ici décrite, sont désignés par une couleur gris-pâle, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 22 juin 1844, déposé pour références en l'étude de P. P. Labarre, alors un notaire en cette ville, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Samuel Flower, un notaire en cette ville, le 29 avril 1885, à savoir:

1° Une portion d'îlet désigné sur le dit plan D'Hémécourt comme le No 154 et sur l'atlas Robinson de la ville de la Nouvelle Orléans, auquel l'on se réfère ou appelé charte de la ville comme le No 2115, borné par les rues Humanité, Waraw, Bruxelles et le chemin de Gentilly étant la portion du dit îlet ayant une façade à la rue Humanité de 234 pieds 3 pouces, une façade à la rue Waraw de 43 pieds 7 pouces 6 lignes, une façade sur le chemin de Gentilly de 183 pieds et la quatrième ou ligne de frontière étant une ligne droite joignant les points terminant des dites façades respectivement sur la dite rue Humanité et le chemin de Gentilly et le dit îlet étant de forme irrégulière.

2° La moitié de l'îlet désigné sur le dit plan D'Hémécourt comme le No 184 et sur la dite carte de la ville comme le No 2132 étant la moitié du dit îlet faisant face et mesurant sur la rue Pleasure 300 pieds 3 pouces et faisant face et mesurant sur la rue Bruxelles et l'Avenue Paris respectivement 150 pieds; le dit îlet étant borné par les rues Bruxelles, Pleasure et Humanity et l'Avenue Paris.

3° Une portion de l'îlet No 185 sur le dit plan D'Hémécourt et désigné sur la dite carte de la ville comme îlet No 2133, borné par les rues Pleasure, Bruxelles, Humanity et Waraw, faisant face et mesurant à la rue Humanity 300 pieds et 3 pouces et sur la rue Bruxelles 300 pieds et 2 pouces; la portion exceptée du dit îlet étant un petit triangle formant l'encoignure des rues Waraw et Pleasure, d'après le dit plan D'Hémécourt.

4° Une portion d'îlet No 186, sur le dit plan D'Hémécourt désignée sur la dite carte de la ville comme îlet No 2134 bornée par les rues Waraw, Humanité, Havane et Pleiair et le chemin de Gentilly, étant la portion du dit îlet formant l'encoignure des rues Waraw et Humanité et ayant une façade de 104 pieds 1 pouce et 8 lignes sur la rue Humanité d'après le dit plan D'Hémécourt.

5° Une portion de l'îlet No 187 sur le dit plan d'Hémécourt en comme désigné sur la dite carte de la ville comme îlet 2293, borné par les rues Bruxelles, Pleasure, Waraw et Richelieu ou White, étant une portion triangulaire du dit îlet, formant l'encoignure des rues Bruxelles et Pleasure d'après le plan d'Hémécourt.

6° L'îlet No 188 sur le dit plan D'Hémécourt ou comme désigné sur la dite carte de la ville îlet No 2294 borné par l'Avenue Paris, les rues Pleasure, Bruxelles et Richelieu ou White ayant une façade mesurant 300 pieds 2 pouces sur l'Avenue Paris et 300 pieds 3 pouces à la rue Pleasure, étant tout l'îlet avec l'exception du petit triangle formant l'encoignure des rues Richelieu et Bruxelles d'après le dit plan de D'Hémécourt.

7° Un demi îlet No 189 sur le dit plan D'Hémécourt ou îlet No 2295 sur la dite carte de la ville, borné par la rue Richelieu ou White, l'avenue Paris, les rues Pleiair et Hambourg, étant la moitié du dit îlot faisant face et mesurant sur la rue Richelieu 300 pieds 3 pouces et ayant une profondeur et façade de 150 pieds 1 pouce sur l'avenue Paris et la rue Hambourg respectivement.

8. La moitié de l'îlet No 212 sur le dit plan d'Hémécourt ou îlet 2317 sur la dite carte de la ville, borné par les rues Leve ou Sike, Hamburg, Madison et Richelieu ou White étant la moitié du dit îlet faisant face et mesurant sur la rue Leve ou Sike, 300 pieds 3 pouces et ayant une profondeur et façade de 150 pieds 1 pouce sur les rues Hambourg et Madison respectivement.

9° L'îlet entier No 213 sur le dit plan D'Hémécourt ou No 2318 sur ladite Carte de la Ville, borné par les rues Hambourg, Leve ou Sike et Richelieu ou White et l'avenue Paris et faisant face et mesurant 300 pieds 3 pouces sur les rues Leve ou Sike et Richelieu ou la rue White et 300 pieds 2 pouces sur l'avenue Paris et la rue Hamburg respectivement.

10° Une portion d'îlet No 214 sur le plan du dit D'Hemecourt, ou No 2319 de la mappe de la ville, borné par l'avenue Paris et les rues Richelieu ou White, Bruxelles et Leve ou Sike, étant une portion forme triangulaire du dit îlet, formant l'encoignure de l'avenue Paris et la rue Richelieu, conformément au plan du dit D'Hemecourt.

11° Une portion d'îlet No 215 d'après le dit plan de D'Hémécourt ou No 2481 sur la mappe de la ville borné par les rues Leve ou Sike, Hamburg, Beauregard et l'avenue Paris, la dite portion de terre étant de forme triangulaire, mesurant 300 pieds 3 pouces de face à la rue Leve ou Sike, 300 pieds 2 pouces sur la rue Hamburg conformément au dit plan de D'Hémécourt.

12° Tout l'îlet No 216 sur le plan du dit D'Hémécourt ou 2482 d'après la mappe de la ville, borné par les rues Hamburg, Leve ou Sike, Madison et Beauregard ou White, mesurant 300 pieds 2 pouces de face aux rues Hamburg et Madison et 300 pieds 3 pouces aux rues Beauregard et Leve ou Sike respectivement.

13° Une moitié de l'îlet No 217 sur le plan dit D'Hémécourt ou îlet No 2483 d'après la mappe de la ville borné par les rues Madison, Beauregard, Duplessis, et Leve ou Sike, étant une moitié du dit îlet, mesurant 300 pieds 3 pouces de face à la rue Beauregard et ayant une profondeur et de face de 150 pieds 1 pouce sur les rues Madison et Duplessis respectivement.

14° Une portion de terre irrégulaire et triangulaire, désignée par le No 232 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme No 2502 sur la dite mappe de la ville mesurant 78 pieds 6 pouces et 9 lignes de face à la rue Manuel et bornée sur les autres côtés par la rue Jumonville et l'avenue St-Bernard.

15° Tout l'îlet No 233 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme îlet No 2503 sur la dite carte de la ville, borné par les rues Beauregard ou White, Jumonville, Manuel et Duplessis, mesurant 300 pieds 3 pouces de face aux rues Beauregard et Manuel respectivement et 308 pieds sur les rues Jumonville et Duplessis respectivement.

16° Tout l'îlet No 234 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme îlet 2504 de la dite mappe de la ville, borné par les rues Madison, Beauregard ou White, Duplessis et Manuel, mesurant 300 pied 3 pouces de face aux rues Beauregard et Manuel et 300 pieds aux rues Duplessis et Manuel.

17° Une portion de l'îlet No 235 sur ledit plan de D'Hémécourt ou No 2505 sur ladite mappe de la ville, borné par les rues Madison, Beauregard ou White, Hamburg et Manuel, la dite portion d'îlet mesure 300 pieds 3 pouces à la rue Beauregard, 300 pieds sur la rue Madison, ou autrement borné par une ligne directe qui touche aux lignes des dites rues Hamburg et Manuel d'après le dit plan D'Hémécourt.

18° Une portion d'îlet No 236 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme îlet No 2672 sur la dite mappe de la ville borné par les rues Madison, Manuel, Hamburg et Fay et étant la petite portion triangulaire du dit îlot formant l'encoignure des rues Madison et Manuel conformément à un plan du dit D'Hémécourt.

19° Une portion de l'îlet No 237 sur le dit plan de D'Hémécourt ou No 2673 à la dite mappe de la ville borné par les rues Duplessis, Manuel, Madison et Fay, la dite portion mesure 300 pieds 3 pouces de face à la rue Duplessis et autrement borné par une portion des lignes des rues Fay et Madison et une ligne droite touchant à l'autre ligne, conformément au dit plan de D'Hémécourt.

20° Tout l'îlet No 238 sur le dit plan de D'Hémécourt, ou No 2674 de la dite mappe de la ville borné par les rues Fay, Duplessis, Manuel et Jurcomville, mesurant 300 pieds 3 pouces de face sur les rues Fay et Manuel respectivement, et 300 pieds sur les rues Jumonville et Duplessis respectivement.

21° Tout d'un îlet irrégulier No 239 sur un plan du dit D'Hémécourt et comme îlet No 2675 de la mappe de la ville, borné par les rues Fay, Jumonville, Manuel et l'avenue St Bernard, mesurant 222 pieds 8 pouces 8 lignes de face à la rue Fay 300 pieds à la rue Jumonville et 97 pieds 8 pouces 4 lignes à la rue Manuel.

22° Une portion de l'îlet irrégulier No 244, sur le dit plan de D'Hémécourt, et comme No 2646 de la dite mappe de la ville, borné par les rues Jumonville, Fay, Cato et l'avenue St-Bernard; la dite portion mesure 300 pieds à la rue Jumonville et 241 pieds 7 pouces et 3 lignes à la rue Fay, la ligne de fond touche à la ligne de l'avenue St-Bernard et la rue Cato, conformément au dit plan D'Hémécourt.

23° Une portion d'îlet No 245 sur le plan du dit D'Hémécourt ou No 2687 sur la mappe de la ville, bornée par les rues Jumonville, Fay, Duplessis et Cato; la dite portion mesure sur la rue Jomonville 300 pieds et 300 pieds et 3 pouces de face à la rue Fay une ligne droit dans le fond touchant aux lignes de la rue Duplessis et Cato conformément au dit plan de D'Hémécourt.

24° Une portion de l'îlet No 246 sur le dit plan de D'Hémécourt, borné par les rues Duplessis, Fay, Madison et Cato; la dite portion étant une petite portion triangulaire formant l'encoignure des rues Duplessis et Fay conformément au dit plan de D'Hémécourt.

25° Une portion d'îlet No 247 sur le dit plan de D'Hémécourt et comme No 2862 de la mape de la ville, borné par les rues Jumonville, Cato, Duplessis et Colon, étant une petite portion triangulaire formant l'encoignure des rues Jumonville et Cato conformément au dit plan de D'Hémécourt.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Lafayette et Gitrod et mesurant 21 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 21 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond par 150 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et 153 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Girod, au pied américain le tout en conformité avec et au plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 27 avril 1858 annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville le 25 mai 1858.

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Lafayette, Girod et Foucher, mesurant 24 pieds 4 pouces 2 lignes et demie de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur d'à peu près 150 pieds plus ou moins sur le côté près de la rue Girod et 145 pied 1 pouce 4 lignes sur le côté près de la rue Lafayette s'étendant au travers de la rue Foucher et désigné par la lettre D sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. T. Carre, notaire en cette ville, le 29 avril 1842.

Le tout et particulièrement les deux certains lots de terr avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, St-George, Long et Cadix, décrits comme lots Nos 1, 2 et 3, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant le coin des rues Jena et Long. Etant la même propriété acquise par le présent vendeur le 16 avril 1895 de Mme Henriette B. Cleveland, femme de W. B. Daniel par acte pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville; enregistré dans le bureau des aliénations de cette paroisse dans le livre 157, folio 312.

Les améliorations comprennent un confortable cottage bien élevé, avec mansarde, bâti retiré de la rue, sur un sous-sol élevé, en briques, avec de larges galeries de façade et par côté; sous une clôture en fer; contenant à peu près 8 chambres au plus, bien tapissées et plâtrés; hangar dans le fond avec deux chambres, cabine à bain, citernes, etc.; écurie et remises, grande cour, etc. Quartier très populeux et bien étagé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans, ou un an, de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédé pour forcer la collection des billets; la police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant les taxes de 1897 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 0|0 sera requis pour garantir l'exécution des conditions ci dessus.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Carley, notaire.

Aussi à la même heure et endroit il sera vendu un lot d'effets de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

7 fév—7 11 18 25—4 11 mars

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

D'un Cottage-Résidence Confortable et Elevé.

No 2434 Rue Jena, Coin Long.

Avec Terrains attenants — A l'Encan.

Dans l'affaire de W. B. Daniel vs ses Créanciers.

No 46,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & STERN — L. L. STERN, Encanteur. — Bureau 826 rue Commune. Le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 février 1897, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, St-George, Long et Cadix, décrits comme lots Nos 1, 2 et 3, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant le coin des rues Jena et Long. Etant la même propriété acquise par le présent vendeur le 16 avril 1895 de Mme Henrietta B. Cleveland, femme de W. B. Daniel par acte pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville; enregistré dans le bureau des aliénations de cette paroisse dans le livre 157, folio 312.

Les améliorations comprennent un confortable cottage bien élevé, avec mansarde, bâti retiré de la rue, sur un sous-sol élevé, en briques, avec de larges galeries de façade et par côté; sous une clôture en fer; contenant à peu près 8 chambres au plus, bien tapissées et plâtrés; hangar dans le fond avec deux chambres, cabine à bain, citernes, etc.; écurie et remises, grande cour, etc. Quartier très populeux et bien étagé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans, ou un an, de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédé pour forcer la collection des billets; la police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant les taxes de 1897 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 0|0 sera requis pour garantir l'exécution des conditions ci dessus.

Acte de vente pardevant Théodore Cotonia, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

26 fév—26 mars 4 11 18 25

SAISON DU CARNAVAL.

Voici le moment où tout le monde se prépare pour les Fêtes du Carnaval. Si vous êtes à la recherche des

ARTICLES POUR COSTUME DE FANTAISIE,

tels que Franges, Paillettes, Dentelles, Tulles, Perles, Masques, Bijouteries en or et en argent, ainsi que des

Décorations pour Fêtes, Bals et Soirées.

Maillots en soie, laine et coton, toutes grandeurs et toutes couleurs.

Adressez-vous à MME A. BETAT, 1012 et 1014 rue du Canal, NLLE-ORLÉANS.

10 fév—1m

-:-PIANOS-:-

LES MEILLEURS POUR LE MOINS —:: D'ARGENT ::—

WEBER.....
EMERSON.....
HARDMAN.....

JUNIUS HART,

Seul Agent ::::::: 1001 rue du Canal.

1er sept—1 an—dim m.er. ven sam

THERMOMÈTRES

MÉDICAUX de Léon Bloch

NOUVEAU SYSTÈME EXTRA-SENSIBLE

(BREVETÉ en France et à l'Étranger)

Présenté à l'Académie de Médecine de Paris par M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ

Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

A Paris, chez l'Inventeur BLOCH, 5, place de la République

Dépôt à la Nlle-Orléans, J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

Maladies d'Estomac

DYSPEPSIES, GASTRALGIES — CHARBON DE BELLOC

Une commission nommée par l'*Académie de Médecine de Paris*, pour étudier les effets du CHARBON de BELLOC, a constaté que les MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS LABORIEUSES ou DOULOUREUSES, CHAUFFEMENT, AIGREURS, RENVOIS, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en poudre, soit en pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation si habituelle en disparaît. Les propriétés antiseptiques du CHARBON de BELLOC en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la DYSENTERIE, la DIARRHÉE, la CHOLÉRINE, la FIÈVRE TYPHOÏDE. Le CHARBON de BELLOC est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du **Docteur BELLOC.**

En vente dans toutes les Pharmacies. — Prix: Poudre, 2 fr., Pastilles, 1 fr. 50 avec une instruction.

Fabricant: L. FRÈRE — A. CHAMPIGNY et Cie Sucs, 19, rue Bonaparte, Paris.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

DIRECTION F. CHANLEY.

Deux dernières représentations.—Clôture de la saison théâtrale.—Pour les adieux de la troupe

Jeudi, 4 mars 1897, matinée, à 12 30,

MISS HELYETT,

Opérette en 3 actes—musique d'Audran.

Le soir, à 7 3|4

CAVALLERIA RUSTICANA,

Opéra en deux parties—musique de Mascagni.

LA NAVARRAISE,

Opéra dramatique en 1 acte, musique de Massenet.

GRAND BALLET DE FAUST (La Nuit de Walpurgis.)

4 mars—1t

La merveilleuse peinture de S. David, La Gloire du matin. En exhibition au Edison Phono Gallery, 722 rue du Canal.

MARTHA

ADMISSION, - - 10 sous.

Ouvert de 10 A. M. à 10 P. M.

23 fév—1 m

En Exhibition Maintenant

LA MERVEILLEUSE

PEINTURE

TRILBY

L'Etude la Plus Délicieuse dans le "Nu" Jamais Mise en Exhibition.

637 RUE DU CANAL.

Encoignure Royale.

Admission.....10 sous.

22fév—1m

AUDITORIUM,

Anciennement Collège Médical de Tulane.

Représentation continuelle

Ouvert de 11 A. M. à 5 P. M. et de 7:30 à 11 P. M.

Deux Théâtres et salon de curiosités.

Le Vitascope; Zansic, le magicien; La Compagnie de Vaudevil de haut grade d'Edison; A. t Noir, Musée d'Eden Hand yas, le Gorille; Big Ben, le serpent géant et une multitude de curiosités de la nature.

Venez à toute heure. Restez aussi longtemps que possible.

10 sous admet partout 10

9 fév—1M

Bureau des Assesseurs d'Etat, Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 27 février 1897, Chambre 15, Hôtel de Ville.

Toutes personnes sujettes à taxation sur quelque sorte de propriété soit foncière ou mobilière sont par le présent avisés conformément à la Section 24 de l'acte 106 de 1890, que l'assessement des propriétés pour 1897 dans les divers districts d'assessment de la Paroisse d'Orléans, a été complété et que la liste sera exposée à ce bureau à partir du 1er au 20 mars (fêtes fériées exceptés) 1897, entre les heures de 9 A. M. et 4 P. M. ci-suivement pour inspection et correction, tous contribuables sont invités à se présenter pour l'occasion offerte pour faire savoir leurs objections à tout assessement et de vérifier leur correction de la manière prescrite par la Loi.

ALFRED BARNES, Secrétaire. E. S. SKINNER, Président.

28 fév—10 f

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce soir—Matinées mercredi et samedi.

La farce risible du français

ELMO GÂTE PARTOUT.

Direction Charles Frohman.

Avec la splendide distribution originale: W. J. Ferguson, Jas. O. Barrows, Charles B. Wells, W. H. Shirley, Sadie Martinot, Mme E. J. Philips, Margaret Gordon et plusieurs autres.

La semaine prochaine—Eugénie Blair, dans Jane Eyre.

THEATRE ST-CHARLES.

Matinée à Mardi, Jeudi Samedi.

Matinée mardi à 11:30 A. M. et thé à 3 heures avant la Parade de Rex

Fameuse production de C. B. Jefferson Klaw & Erlanger, **Palmer Cox's BROWNIES!** Avec toutes les scènes merveilleuses, ballets et spécialités qui a fait furent pendant 150 soirées.

Prix 25c 50c, 75c, $1—pas plus haut.

La semaine prochaine—The Old Homestead.

2mars—5f

Crescent City Jockey Club,

REUNION D'HIVER,

Commençant le 14 novembre 1896

PLUS DE 100 JOURS.

Cinq courses par jour, pluie ou beau temps.

C. S. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge-Président.

Les courses commenceront à 2 P. M.

Prix d'admission au "Grand Stand".....50 sous.

8 nov au 1er av inc

PIERRE LABAT informe ses amis et le public qu'il a acheté de M. Marco Desina le CONTINENTAL SALOON, 738 rue Iberville près Carondelet, et qu'il aura les meilleurs vins, liqueurs, etc. Lunch chaud de 10 heures A. M à 1:30 P. M.

Référant au ci-dessus, MARCO DESINA sollicite la continuation du patronage si libéralement accordé à lui-même pour M. Pierre Labat. 16 fév—1m

PLUS D'ASTHME

Oppression Catarrhe, par les **Cigarettes Clery, et la POUDRE CLERY.**

Ont obtenu les plus hautes Récompenses.

Grd Dr Clery, à Marseille, France.

Dépositaires à la Nlle-Orléans: J. L. Lyons & Co., 42 44 Camp

A. W. MOFFETT.

Encoignure BASSIN et TOULOUSE.

A la tête du vieux Bassin, Nlle-Orléans, Lne.

—NÉGOCIANT—

En bois de chêne noyer, peuplier, pin blanc, pin jaune et cypres.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voligas, etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'état, que je suis prêt à couper en matériel de wagon tel que brancards pour wagon, pottereaux, rails, etc.

1m—1an

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" *est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la* DENTITION, *assure la* BONNE FORMATION DES OS, *prévient ou arrête les* DÉFAUTS DE CROISSANCE, *empêche la* DIARRHÉE *si fréquente chez les enfants, etc.*

Paris, 6, Avenue Victoria, 6, Paris

DÉPOT A LA Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Cie, 42-44 CAMP, ET TOUTES PHARMACIES.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorit partiront comme suit:

LA GASCOGNE, Baudoin, 6 mars 5 A M
LA BRETAGNE, Ruel 13 mars, 8 A M.
LA NORMANDIE, Delecole, 20 mars, 5 A M

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New York à Paris $60.00 et au dessus selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars salons et frais de débarquement. Deuxième classe à Paris $34.75.

Entrepont, $32.10, avec emménagement rapporteur comprenant vin, literie et automatics.

Et entre New-York et Alexandrie Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

Ire classe, $160. 2me classe $116.

Billets, aller et retour, à prix réduits

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud.
45 rue Bienville

CROMWELL STEAMSHIP CO

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT

Steamers:

HUDSON.....Mercredi, 3 mars
LOUISIANA.....Mercredi, 10 mars
CREOLE.....Mercredi, 17 mars

partiront de leur quai à 3 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour Fret ou passage s'adresser

ALEX. HARRIS Agent,
No 313 rue Carondelet.

mars—1 an

L. MONROSE,

Feu, Marine, Cyclone. **Agent Général d'Assurances.** No 218 Rue Carondelet

Représente { Commercial Union Assurance Co., Limited, Londres. The Greenwich Insurance Co., New York. London Assurance Corporation

1er sept 96—1 an

CONFISERIE

No 412 RUE ROYALE No 412

Bysou

Albert C. Marchal, Gérant.

Si vous désirez acheter pour mariages et soirées des confiseries fraîches et de tout goût, adressez vous chez ALBERT C. MARCHAL, No 412 rue Royale. Telephone, 3.30.

10 f v—1m

PHŒNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE HARTFORD, CONN.

Actif, valeur réelle.....$3,820,379

Wm M. Bailey, Président. WM. M. BAILEY & CO., Ltd Agents Généraux.

Portes réglées à la Nouvelle Orléans, Ainsi que sont les Compagnies locales.

307 RUE CARONDELET—TELEPHONE 329.

22mar96—1an

VÉRITABLE ÉLIXIR DU Dr GUILLIÉ

TONIQUE — ANTIGLAIREUX — ANTIFIBREUX

Préparé par le Docteur Paul GAGE Fils, Pharmacien de 1re Classe

PARIS — 9, RU